

III. On est toujours de plus en plus dans l'espérance de voir enfin renouveler l'Alliance avec les Suisses, & que cette affaire sera mise sur le tapis dans l'Assemblée du Corps Helvetique convoquée par Mr. de Courteilles, Ministre du Roi auprès des Loüables Cantons, qui a fait au mois de Juillet son Entrée publique à Soleure avec beaucoup de pompe. On compte que la médiation du Roi employée dans la dernière affaire des Genevois n'est pas ce qui avancera le moins cet ouvrage, les Cantons en ayant été très-satisfaits, puisque ceux de Zurich & de Berne ont résolu, comme on l'apprend, d'écrire à Sa Majesté pour lui témoigner combien ils sont sensibles aux bontés qu'Elle a témoignées en s'intéressant en faveur de la Ville de Geneve, & qu'ils ont résolu d'écrire aussi une Lettre à ce sujet à Mr. le Cardinal de Fleuri.

IV. Mrs. les Députés de Geneve au nombre de trois arriverent le 17. Juillet à Paris; Mr. Theluston, Résident de cette République s'étant joint à eux, ils se rendirent le 19. à Compiègne où ils ont été présentés à Mr. le Cardinal de Fleuri & à Mr. Amelot, par Mr. le Comte de Lautrec. Le 22. ils revinrent à Paris pour y attendre que le Roi soit de retour à Versailles, & se rendre à l'Audience de S. M. dans laquelle ils la remercieront de la protection qu'elle a accordée à leur Etat pour pacifier les troubles dont il étoit agité.

V. Le Comte de Lautrec qui, en qualité de Ministre Plénipotentiaire du Roi, a négocié la Pacification de Geneve, fut déclaré le 12. Lieutenant-Général des Armées de S. M.; & en même-tems il y eut une promotion de Brigadiers, dont la plupart sont Colonels ou Majors de Regimens. Le Marquis, de Fenelon Ambassadeur du Roi auprès des Etats Généraux des Provinces Unies, est aussi déclaré